

## **LES PLAIDOIERIES**

[Nous avons volontairement réduit le compte-rendu des plaidoeries, car elles ressemblent beaucoup à celles de la première instance. Nous avons gardé les citations qui nous paraissent importantes à conserver. Un premier avocat de Christian Vanneste défend l'exception (inconventionnalité de la loi) ; puis parlent les avocatEs des parties civiles, l'avocate de la défense et enfin les deux derniers représentants du député.]

### **Maître Morain, avocat de Christian Vanneste**

Avec ses mains fines et ses yeux bleu acier, il était le meilleur d'entre nous. Robert Badinter, a affirmé regretter la jurisprudence. Il appelait récemment les auditeurs de justice, les élèves avocats, à de l'audace, de l'imagination, de l'inventivité. De l'audace, c'est ce que nous venons plaider. [Revient sur l'idée que les dispositions de la loi contre l'homophobie sont non nécessaires, car il existait soi-disant un arsenal juridique déjà disponible, et disproportionné.]

Mr Vanneste risque une peine d'emprisonnement. Alors que celles-ci ont été supprimées dans les lois sur la liberté de la presse. [...]

Madame l'avocate générale, vos propos sur la paix des familles ont blessé Mr Vanneste. [...]

L'ethnie, la race, la nation. Ce sont des états, immuables. Il n'y a aucune discrimination dans la loi sur ces trois états. Alors que le mariage est uniquement autorisé pour les couples hétérosexuels. Il y a donc déjà dans la loi une discrimination envers les homosexuels. [...]

La HALDE a 2 ans d'existence, la Bible 3000 ans. Et la HALDE vient dire que la Bible est illégale ??? [...]

[Il cherche à justifier la distinction individu / comportement]. Dans le code pénal on condamne le vol, pas le voleur. Je ne suis pas ce que je fais. C'est bien le comportement qui est stigmatisé dans le code pénal, pas la personne. Je ne sais pas ce qu'est une orientation sexuelle. Je sais ce qu'est une race, une nation, une ethnie. Mais vraiment, je ne sais pas ce qu'est une orientation sexuelle. C'est quand même difficilement définissable. C'est ce flou qui pose problème.  
[...]

[L'avocate générale demande de rejeter l'exception]

### **Maître Mécarry**

[...]

Nous demandons l'application de la loi. Personne ne conteste à M. Vanneste le droit de discuter, de controverser. Mais il n'y a aucun droit à l'injure. Il sait que ses propos sont condamnables, c'est pour ça qu'il souhaite faire changer la loi. Les articles déjà existants dans la loi ne permettent évidemment pas de poursuivre pour injure à caractère

homophobe. [...]

L'orientation sexuelle n'est pas un terme flou. Elle est présente dans beaucoup de textes nationaux et internationaux.[...]

Christian Vanneste a l'hyperbole facile. Et le néocortex bien développé. [...]

[Caroline Mécary développe des exemples, à partir des propos de Christian Vanneste, sur des manières « respectables » d'être racistes, antisémite ou homophobes.]

[...]

### **Maître Geoffroy**

Je prends acte que cette fois on ne vient plus arguer que l'association que je représente n'est pas habilitée à porter se constituer partie civile.

[...]

Les articles de la loi qui nous importe aujourd'hui condamnent les discriminations en raison du sexe, du handicap, de l'orientation sexuelle. Les revendications d'application de cette loi ne révèlent en rien un esprit « communautariste ».

[...]

Honnêtement, je suis plutôt ignorant de la philosophie de Kant. Et quand j'ai lu l'article dans la voix du nord, je n'ai pas saisi la portée philosophique de ses propos. M. Vanneste a tenu des propos en sa qualité de député. Il se présente aujourd'hui en tant que député philosophe. [...]

Ses propos ne sont pas comme il le dit une continuité du débat parlementaire, puisqu'il ne fait que réitérer ce qu'il a dit durant les débats. Alors qu'aujourd'hui, la loi a été promulguée.

Il a fait une proposition de loi pour abroger la première, avant cet appel. [Le comportement de Christian Vanneste se résume donc à : ]

« J'ai combattu cette loi ; elle a été votée ; j'ai tenu des propos condamnables ; j'ai été condamné ; j'essaie de m'auto-amnistier en proposant de changer la loi. ».

[...]

La sexualité est l'expression de l'humanité des personnes. Quand on recommande à des gens de vivre dans la discrétion, cachés, et non pas aux yeux de tous, que laisse-t-on supposer ? Qu'ils sont inférieurs ? On leur demande de porter le poids de la honte.

[...]

A propos de l'hyperbole, qui vous demande de pousser à l'extrême ce

comportement ? Personne.

[...]

### **Maître Aoun**

[Présentation d'Act Up-Paris] Il n'y a pas malentendu : AUP n'a pas choisi de poursuivre C. VANNESTE parce que les homosexuels ont trop souffert et qu'ils auraient tant besoin qu'on les aime. Nous ne tolérons pas que, dans sa défense en première instance, M. Vanneste ait cru bon de tenir ce genre de discours. [...]

Act Up-Paris n'a jamais été condamnée pour injure ou diffamation. Pourtant vous connaissez sa volonté de revendiquer. C'est vous dire si cette association ne souhaite en aucun cas porter atteinte à la liberté d'expression.

Christian Vanneste a le droit d'être homophobe. Il a le droit de ne pas aimer les homosexuels, il a le droit de penser qu'ils sont inférieurs. Il en a appelé à Dieu et tous ses saints, travesti Kant, repris Voltaire à son compte. Il n'en a pas moins enfreint la loi des hommes.

[...]

[Elle reprend les études montrant les conséquences de l'homophobie sur les jeunes gays, notamment le taux de suicide et l'exposition au risque de transmission du VIH.]

[...]

Christian Vanneste nie avoir injurié les homos. Pourquoi insiste-t-il dès lors pour les priver de la défense que leur apporte cette loi ? Pourquoi veut-il prouver à tout prix que cette loi est inutile ?

[...]

Christian Vanneste a nié avoir voulu injurier les homos. Pourtant il a préconisé une rééducation. A qui est destinée une rééducation ?

[...]

[Elle reprend, comme en première instance, la citation de Himmler.]

La honte tue Mr Vanneste. Aussi sûrement qu'un bidon d'essence ou une barre de fer.

[...]

### **L'avocate générale**

[...]

Permettez moi de citer moi aussi un philosophe. Spinoza a dit : « ce n'est pas la vertu qui rend heureux, c'est le bonheur qui rend vertueux. ». [...]Je vous avoue, moi, avoir

une préférence pour Spinoza sur Descartes ou sur Kant. Mais nous ne sommes pas ici pour un dialogue philosophique. Les philosophes, les moralistes, nourrissent les débats qui permettent l'élaboration de la loi, mais celle-ci n'est pas l'expression d'une doctrine morale ou philosophique, elle est l'expression du peuple souverain.

[Elle reprend les éléments du réquisitoire du procureur en première instance, mais dans un ordre et avec une hiérarchisation différents. Elle passe ainsi moins de temps sur l'élaboration même de la loi, et insiste plus sur ses bénéfices attendus, tournant en dérision les dangers que pressent Christian Vanneste de lois favorables aux homosexuelLEs. Elle fait le parallèle avec l'avancée des droits des femmes]

Vous êtes un conservateur, M. Vanneste, vous dites craindre de tels progrès, mais, je vous rassure, ils ne représentent en rien un danger pour la société, ni pour vous-même.

[...]

Les homosexuelLEs ne veulent pas devenir une majorité, et ne représentent absolument aucune menace pour la survie de l'humanité. Tout ce qui divise les citoyens qui les monte les uns contre les autres est une atteinte à l'ordre social.

[...]

« Inférieur » sous-entend qu'il y existe un « supérieur », et préférer ce genre de propos, c'est avec une volonté évidente de blesser. Qui dit « sectaire » sous entend « dangereux ». Pensez ce que voulez, mais depuis 2004, il est illégal de prononcer de tels propos.

[Retour sur le statut d'élu de Christian Vanneste]

Je ne comprends pas qu'un élu puisse tenir des propos qui divisent les citoyens et les montent les uns contre les autres.

### **Maîtres Malle et Le Borgne**

[Les plaidoirie des avocats de Christian Vanneste sont très semblables à celles de la première instance. Maître Malle file deux idées : la défense de la liberté d'expression et l'influence du lobby gay.

Maître Le Borgne, tout en reprenant l'idée de la liberté d'expression, cherche à montrer en quoi les propos de M. Vanneste ne sont pas des injures (il est le seul avocat à revenir sur les propos eux-mêmes.). Il rappelle que le député s'exprime en philosophe, ce qui est clair pour tout lecteur des articles incriminés, puisque selon lui, « le représentant d'Act Up nous a dit que son association avait discuté du contenu philosophique des propos » de Christian Vanneste. Sa plaidoirie, construite de façon différente de la première instance, en reprend pourtant l'essentiel.]

Après avoir annoncé le verdict pour le 25 janvier, la présidente lève l'audience.

---

**Avertissement** : ce document est le compte rendu de l'audience publique du 12 décembre 2006 du procès en appel de Christian Vanneste. Il a été réalisé à partir de notes prises par les militantEs d'Act Up-Paris pendant l'audience. Il ne s'agit pas des minutes officielles de l'audience produites par le Greffe du Tribunal. Nous nous sommes efforcéEs de reproduire aussi fidèlement que possible les propos de chaque partie.